



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 17 mai 2024

Le gouvernement ne met toujours pas les moyens pour une vraie école inclusive !

470 000 enfants en situation de handicap sont scolarisé-es à l'école, dans le cadre de l'école inclusive; c'est une augmentation de 47% depuis 2017. Cependant on constate au quotidien que cette politique d'école inclusive est une vitrine, derrière laquelle les moyens mis en œuvre par le ministère sont très insuffisants : les bâtiments sont globalement inaccessibles ou inadaptés, les personnels ne sont pas formé-es, le temps de concertation est insuffisant, les classes sont surchargées, les personnels AESH sont maintenu-es dans la précarité et en nombre insuffisant, trop souvent, les élèves n'ont pas accès à l'accompagnement médico-social dont ils et elles ont besoin sur tous leurs lieux de vie.

La démarche d'intégration des établissements médico-sociaux dans l'école via les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) est nécessaire pour rapprocher les enfants en situation de handicap de l'école mais insuffisante pour venir à bout de la ségrégation, des inégalités qu'elles et ils subissent et permettre des conditions de scolarisation correctes puisque le temps d'enseignement en ESMS reste en moyenne de 6h par semaine. Le ministère entend faire l'école inclusive en intégrant une partie des ESMS dans l'école sans transformer celle-ci pour qu'elle s'adapte aux élèves en situation de handicap qui y sont accueillies.

Par ailleurs, le comité interministériel du 16 mai ne s'est pas intéressé à la question des ULIS (Unités Locales d'Inclusion Spécialisées) qui concerne pourtant un élève en situation de handicap scolarisé sur 4. Leur absence d'implantation en lycée général et technologique participe de l'orientation subie des élèves en situation de handicap en lycée professionnel. De même, en 2023, le ministre Pap Ndiaye avait annoncé que chaque collège aurait une ULIS d'ici la fin du quinquennat, or on constate que la formation des enseignant-es spécialisé-es est très insuffisante pour répondre à cet objectif.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Le gouvernement multiplie les annonces sur les “actes” de l'école inclusive sans prendre en compte les besoins des équipes éducatives sur le terrain. SUD éducation dénonce le manque de concertation, l'opacité et l'arbitraire de la politique éducative du gouvernement en matière d'école inclusive.

Le comité interministériel du 16 mai a rappelé les orientations pour l'école inclusive, déjà annoncées par le président de la République, Emmanuel Macron, le 26 avril 2023 : l'attribution d'un numéro national d'identification pour tou·tes les élèves (INE), y compris ceux et celles qui n'ont pas accès à l'école publique et la création des Pôles d'Appui à la Scolarité, les PAS, rejetés par le Conseil Constitutionnel.

Le seul élément dont on se félicite est l'abandon du projet d'ARE (Assistant·es à la réussite éducative) qui niait à la fois les compétences professionnelles des AED et des AESH en proposant un contrat mixte mélangeant les deux métiers.

Avec les PAS, le ministère entend reprendre la main sur les aménagements et sur les notifications d'accompagnement des élèves par des personnels AESH. Cette reprise en main répond à l'incapacité du ministère à recruter assez de personnels AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap qui bénéficient de notifications de la MDPH. Plutôt que d'améliorer les salaires et les conditions de travail des personnels AESH en créant un vrai statut de la Fonction publique pour la reconnaissance du métier, le gouvernement donne au ministère de l'Éducation nationale la possibilité d'adapter l'accompagnement des élèves en fonction des moyens disponibles dans le PAS et non en fonction des besoins des élèves. Sous couvert de “simplification” pour les familles, le ministère de l'Éducation nationale va encore dégrader la scolarisation des élèves en situation de handicap en permettant toujours plus de mutualisation dans un contexte déjà dégradé où les personnels AESH accompagnent parfois jusqu'à 10 élèves différent·es !

L'emploi par l'Éducation nationale sur le temps du midi ne permet pas aux personnels AESH de sortir de la précarité et constitue un désaveu de leurs compétences professionnelles.

Les annonces du gouvernement nient l'expertise des personnels de l'éducation qui revendiquent des moyens pour accueillir et répondre aux besoins de tous les élèves, la baisse du nombre d'élèves par classe, des créations de postes, une vraie formation initiale et continue, l'adaptation du bâti scolaire... Le ministère entend faire l'école inclusive sans les personnels et contre les intérêts des élèves.

Les exigences de l'école inclusive vont à l'encontre de la politique de tri social généré par le Choc des Savoirs et de la politique de ressources humaines du ministère qui a réduit la formation continue des personnels à presque rien.

Pour SUD éducation, les élèves en situation de handicap ne doivent pas faire les frais du manque de moyens pour leur scolarisation : celle-ci reste un droit que nous devons défendre pour toutes et tous les élèves présent·es sur le territoire. C'est à nous, personnels de l'Éducation nationale, de nous battre pour gagner les moyens de les accueillir.